



# Saison 2022/2023

## HORAIRES DES COURS

Horaires mis à jour le 24/08/2022

Cercle d'Escrime de Geispolsheim			Naissance
<b>Lundi</b>	19h30 22h00	M13 - M15 Confirmés M17 - Adultes Assauts Libres	2007 et avant
<b>Mardi</b>	-	-	-
<b>Mercredi</b>	15h30 16h30	Ecole Escrime Découverte de l'Escrime	2016 à 2018
	16h30 18h00	M9 - M11 Leçon collective	2012 à 2015
<b>Jeudi</b>	18h30 20h00	M13 - M15 Débutants et Confirmés Leçon collective	2008 à 2011
	20h00 22h00	M17 - Adultes Leçon collective / individuelle	2007 et avant
<b>Vendredi</b>	-	M9 - M11 - M13 - M15 - M17 - Adultes Confirmés Possibilité de suivre les cours du CE2M, sur Molsheim	-

Le club se réserve le droit de modifier ces horaires dans un souci d'optimisation de la qualité des cours (nombre d'élèves, niveaux, consignes sanitaires...). Ouverture de la salle pour des assauts libres possible durant les vacances scolaires, sous conditions.

La reprise des cours aura lieu à partir du **Lundi 05 septembre 2022 pour les renouvellements,**  
**à partir du Lundi 12 septembre 2022 pour tous**

**Dans un souci d'apprentissage d'autonomie et de bon déroulement des cours,**  
**il est expressément demandé aux parents de ne pas rester dans la salle pendant les cours**  
**ni d'accompagner les enfants dans les vestiaires.**





# Saison 2022/2023

## EQUIPEMENTS

---

### A. ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Pour toutes les catégories

Vous devez posséder :

- Vos **chaussures de sport** d'intérieur (semelle sans trace),
- Une **paire de chaussettes hautes** (chaussettes de foot, par exemple),
- Un **gant d'escrime** (achat groupé CLUB possible) dès la rentrée (celui-ci peut être prêté lors des cours d'essai).

Vous êtes compétiteur à partir de la catégorie M15 ET en 2<sup>ème</sup> année de pratique

Vous devez posséder 2 fils de corps et 2 armes

*Pour les M15, la 2<sup>ème</sup> arme, poignée droite, sera fournie par le club.*

Vous êtes en pratique loisir à partir de la catégorie M15 ET en 3<sup>ème</sup> année de pratique

Vous devez posséder votre fils de corps et votre épée (plus de location possible !).

### B. ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Il n'existe pas de rayon « escrime » dans les magasins de sports. Le matériel peut se commander auprès d'Escrime Diffusion, Prieur, Planète Escrime, Allstar soit par internet soit sur les stands lors des compétitions ou en passant par le club.

En passant par le club, les tarifs sont ceux d'internet et vous bénéficiez d'une réduction sur les frais de port plus éventuellement d'une réduction liée au volume de commande. Le CEG ([ceg@escrime-geis.fr](mailto:ceg@escrime-geis.fr)) se charge de centraliser les commandes et le matériel sera délivré sur paiement.

### C. ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT

La tenue : les tireurs devront entretenir la tenue mise à leur disposition pour la saison. Lavage en machine à 30-40°. Ne pas laver avec du linge de couleur ! Pas de séchage en machine ! Pas de repassage !

L'arme : le club met à disposition des tireurs un poids et une pige pour contrôler les armes, pensez à faire des contrôles réguliers ! Vous pouvez effectuer les réparations vous-même, ou demander à Etienne, responsable de l'atelier.

Les petites réparations des armes du club sont prises en charge par le club (petit matériel et temps de réparation).

Pour les débutants, en 1<sup>er</sup> année de licence, tout équipement loué et cassé vous sera facturé à 50 % de la valeur à neuf du matériel remplacé. Toutefois, le club prendra en charge le 1<sup>er</sup> remplacement. Se référer au règlement intérieur pour les autres conditions de facturation.